



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 72541

## Texte de la question

En Algérie, après le 19 mars 1962, des dizaines de milliers de musulmans fidèles à la France ont été assassinés par le FLN uniquement en raison de leurs actions au service de la France. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, s'il n'estime pas qu'il serait de la plus élémentaire justice d'attribuer la mention « mort pour la France » à ces soldats, harkis, supplétifs, membres de groupes d'autodéfense, gardes champêtres, employés municipaux et élus ainsi massacrés et de manifester par ce geste symbolique la reconnaissance de la France à ceux que leur fidélité et leur dévouement ont amené au sacrifice suprême.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72541

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 513